

Jessy Julien Benoit

Prenez avis que Sylvain Moreau, dont l'adresse du domicile est le 586, rue des Colibris, Upton, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Jessy Julien Benoit, né le 22 septembre 2002 à Saint-Hyacinthe et fils de Mélanie Benoit.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Jessy Julien Benoit dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Moreau.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Upton, le 11 mars 2003

24428-13-2 MÉLANIE BENOIT et SYLVAIN MOREAU

**Marie Bacon
Samuël Bacon**

Prenez avis que Ismaël Canapé, dont l'adresse du domicile est le 4, rue Tausut, Betsiamites, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Marie Bacon et de Samuël Bacon, nés le 13 septembre 1984 et le 15 août 1982 à Baie-Comeau et fille et fils de Hélène Bacon.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Marie Bacon et de Samuël Bacon dans l'acte de naissance de ces derniers et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Bacon-Canapé.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Baie-Comeau, le 13 mars 2003

24435-13-2 ISMAËL CANAPÉ

Maude Piché

Prenez avis que Yvan Vermette, dont l'adresse du domicile est le 1560, rue Paul-Émile-Borduas, Sainte-Catherine, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Maude Piché, née le 9 janvier 1998 à LaSalle et fille de Mélissa Piché.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Maude Piché dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Vermette.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Sainte-Catherine, le 10 mars 2003

24409-13-2 YVAN VERMETTE

Rody Poirier

Prenez avis que Sylvain Robert, dont l'adresse du domicile est le 1615, rue Davidson, Montréal, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Rody Poirier, né le 29 novembre 1996 à l'Hôpital Cité de la santé et fils de Cathy Poirier.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Rody Poirier dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Poirier Robert.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Montréal, le 11 mars 2003

24429-13-2 SYLVAIN ROBERT

Ministères, Avis concernant les...

Affaires municipales

Paroisse de Saint-Jean

Le ministre des Affaires municipales, monsieur André Boisclair, donne avis qu'il a approuvé en date du 19 mars 2003, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Paroisse de Saint-Jean pour lui donner le nom de « Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans », située sur le territoire de la municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans.

*Le ministre des Affaires municipales
et de la Métropole,
ANDRÉ BOISCLAIR*

8646